

UN MOT DE VOTRE MAIRE

Le budget pour l'exercice financier 2019 a été adopté lors d'une séance extraordinaire du Conseil le 17 décembre 2018.

Je tiens à mentionner aux contribuables de Saint-Édouard que les élus municipaux administrent d'une façon saine, éclairée et responsable les deniers publics. Voici une liste de différents projets réalisés au cours des dernières années :

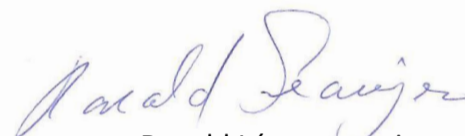
Année	Projet	Investissement
2018	Réfection de trottoirs sur le rang La Frenière	76 000 \$
2018	Installation d'un débitmètre d'eaux usées à l'usine	75 000 \$
2018	Aménagement du parc Derome	66 000 \$
2018	Acquisition d'appareils de protection respiratoire – service incendie	72 000 \$
2017	Réfection trottoirs rues de l'École et Principale	93 000 \$
2017	Acquisition de terrains pour l'agrandissement de l'école Saint-Édouard	32 000 \$
2017	Aide financière à l'organisme Les Loisirs de Saint-Édouard-de-Napierville pour l'aménagement d'une patinoire extérieure permanente	83 000 \$
2017	Pavage rang des Sloan	505 000 \$

Merci aux employés et aux membres du Conseil municipal qui ont travaillé au meilleur de leurs connaissances pour faire avancer les dossiers déjà existants dans la légalité des lois qu'une municipalité se doit d'appliquer.

Un merci également à tous nos bénévoles et notre comité consultatif d'urbanisme pour leur précieux temps.

Merci également à tous nos pompiers qui exercent quotidiennement une présence continue sur le territoire et qui veillent sur notre sécurité.

Merci de votre confiance !



Ronald Lécuyer, maire

AVIS PUBLIC BUDGET 2019

REVENUS

Taxes foncières générales	1 401 600 \$
Matières résiduelles – Ordures & recyclage	197 000 \$
Réseau d'égout et station d'épuration des eaux usées	185 300 \$
Compensation tenant lieu de taxes	6 700 \$
Services rendus	34 700 \$
Nettoyage de cours d'eau	118 000 \$
Subventions	111 000 \$
Droits mutations immobilières et imposition de droits	34 000 \$
Amendes et pénalités	2 000 \$
Intérêts et arrérages	11 000 \$
Autres revenus	6 400 \$
TOTAL DES REVENUS 2019	2 107 700 \$

DÉPENSES

Administration générale	503 800 \$
Sécurité publique	411 100 \$
Transport et réseau routier	505 400 \$
Hygiène du milieu	391 200 \$
Santé et bien-être	2 200 \$
Aménagement, urbanisme et développement	80 300 \$
Loisirs et culture	143 200 \$
Frais de financement	17 300 \$
Affectations	53 200 \$
TOTAL DES DÉPENSES 2019	2 107 700 \$

TAXES FONCIÈRES

Catégories	Taux de taxation du 100 \$ d'évaluation
Taux de base	0,5708
Immeubles non résidentiels	0,9511
Immeubles industriels	S.O.
Immeubles de six logements ou plus	0,5708
Terrains vagues desservis	1,1415
Immeubles agricoles	0,5708
Résiduelles	0,5708

TAXES DE SERVICES ET SPÉCIALES

Matières résiduelles – résidentielles	320,00 \$
Matières résiduelles – exploitations agricoles	275,00 \$
Matières résiduelles – commerciales	115,00 \$
Matières résiduelles – industrielles	435 00 \$
Compensation entretien du réseau d'égout	415,44 \$

Autres taxes spéciales :

Financement du réseau d'égout sanitaire et du système de traitement des eaux usées - décrétées en vertu du Règlement d'emprunt # 2004-181

CALENDRIERS DES SÉANCES ORDINAIRES 2019

14 janvier	5 juillet
5 février	6 août
5 mars	3 septembre
2 avril	2 octobre
7 mai	1 ^{er} novembre
4 juin	3 décembre

Les séances ordinaires se tiendront les mardis et débiteront à 20 heures au 405C, montée Lussier.



Felix Champagne-Picotte, urbaniste
Directeur général